

Compte-rendu de l'entrevue

Principal du collège Y.Coppens/parents membres de l'APE

Mardi 25 Juin 2019, 17h

Entrevue bilan de fin d'année scolaire, en présence de 6 parents d'élèves, permettant d'échanger sur différents points : La discussion s'engage autour du **report du DNB des 3èmes**, décidé la veille de cette réunion, en raison de l'épisode caniculaire annoncé pour les dates initialement fixées. Les informations nécessaires ont été transmises aux élèves le matin même. La date des résultats devrait être décalée autour du 10 Juin.

Le Principal indique que 68 élèves ne se sont pas présentés au collège pour les 2 derniers jours (consacrés aux révisions en 3^{ème}, et à la fin d'année dans les autres classes). Il est rappelé qu'au-delà de 5 **absences non justifiées**, le collège a obligation de signalement auprès de l'Inspection Académique, qui pourra ordonner une enquête des services sociaux destinées à comprendre et proposer des solutions aux éventuels problèmes. **Les cahiers de liaison** sont au cœur des déclarations d'absences faites (ou pas) par les familles. Leur oubli ou perte fait donc l'objet d'un envoi de SMS aux parents par le collège. Attention cependant à répondre en appelant directement le collège (02.97.75.43.15), car les SMS sont envoyés automatiquement (les réponses ou justifications par SMS ne sont par contre pas lues en retour...)

Trois élèves en 3^{ème} demandant une orientation vers une filière professionnalisante n'ont pas été affectés là où ils souhaitent aller. Cette situation est vraisemblablement liée à la forte demande constatée cette année pour ces filières. Leur dossier est donc en cours d'examen pour leur trouver un établissement de formation.

Mr Claquin explique qu'**un grand nombre d'élèves (14) ont été réorientés en fin de 4^{ème}** vers un enseignement en 3^{ème} professionnelle. Le collège conservera 3 classes de 3èmes, qui auront donc des effectifs moins chargés que cette année en 4^{ème}. Il y aura également 3 classes en 4^{ème} et en 5^{ème}. Par contre, le collège aura **4 classes en 6^{ème}** suite à une arrivée massive de nouveaux élèves qui a amené le Rectorat à accepter la demande d'ouverture d'une classe supplémentaire, dotée néanmoins de moyens réduits (-3h) en comparaison des 3 autres... Le collège espère récupérer à la rentrée ces moyens gardés pour l'instant en « réserve » par le Rectorat, s'ils ne sont pas utilisés pour combler d'autres situations jugées plus problématiques. Le Principal explique que les classes sont **composées de manière aussi équilibrées que possible**, en tenant compte des recommandations faites par les instituteurs au sujet d'associations estimées « bénéfiques » ou « néfastes ». Les parents qui le souhaitent peuvent adresser une demande écrite au collège s'il leur semble important que leur enfant reste en classe avec ou évite un autre élève. **Les prévisions d'effectifs sont de l'ordre de 310 élèves (contre 293 cette année).**

Mr Claquin fait le **bilan d'une année globalement difficile à vivre**, du fait d'élèves perturbateurs, notamment en classe de 4^{ème}. Aucun conseil de discipline n'a été nécessaire,

mais 4 commissions éducatives ont cependant du être réunies, et de très nombreuses sanctions d'exclusions ont été appliquées.

Des « **affaires** » liées à du **trafic de matières illicites** ont généré des enquêtes de gendarmerie dans certaines familles, des contrôles des bus (chauffeurs et élèves) et malheureusement des tensions au sein du collège. Des contrôles de sacs ont été plus systématiquement faits en fin d'année pour éviter surtout l'introduction de bombes de mousse à raser ou de peinture destinées à « fêter » l'approche des vacances. Le principal rappelle que la découverte de tabac dans un sac est passible d'une journée d'exclusion (aggravées à 2 en cas de consommation au sein du collège). Il serait souhaitable de réfléchir à **instaurer rapidement au collège plus d'actions d'informations et de prévention sur les drogues.**

La fin de l'année scolaire a également été marquée par une **augmentation très forte des cas** de « fugues » d'élèves n'ayant plus cours en fin de journée, qui quittaient le collège par le **portail arrière menant au terrain stabilisé**, pour ensuite y revenir prendre leur bus. Ce portail reste classiquement ouvert car le terrain stabilisé est la zone de rassemblement fixée lors des procédures d'évacuations du collège (alertes incendie). Dès l'absence repérée (appel en salle de permanence), le collège appelle les parents, et s'ils ne sont pas joignables, fait un signalement auprès de la gendarmerie. Les sanctions pour les élèves ont été systématiques. Une réflexion devra chercher à trouver une solution permettant d'empêcher ces fugues sans porter atteinte à la sécurité de tous les élèves si une évacuation générale est rendue nécessaire.

Une autre réflexion devra peut-être (re)définir **la tenue du portail principal d'entrée** pour les élèves. Il est sensé rester fermé pour des raisons de sécurité, hormis pendant les plages horaires fixées pour entrer ou sortir de l'établissement. La volonté d'accueillir néanmoins le plus grand nombre d'élèves rend sa gestion compliquée (système de sonneries pouvant alerter différentes personnes de l'administration, qui doivent interrompre leur travail pour aller vérifier l'identité de la personne et lui ouvrir).

De façon générale, il est possible que la vie scolaire se réorganise l'an prochain en investissant pleinement les nouveaux bureaux mis à leur disposition.

L'an prochain verra de nombreuses nouvelles personnes arriver au collège, pour remplacer des personnes changeant de lieux d'affectation : Le Proviseur poursuivra sa carrière à Séné, et sera remplacée par Mme.... Parmi les professeurs, Mmes Labourdette et Le Jossec (Français et Histoire-Géographie) changent d'établissement et Mr Paviot prend sa retraite. Mme Hangouet est nommée professeur (agrégée titulaire) en Espagnol, et Mme Raimbaud remplace Mme Huart en Lettres Classiques (latin, grec). Mr Primault (Anglais) reconduit son poste en temps partiel annualisé, qu'on espère bien remplacé.

L'APE adresse ses **remerciements à Mr Claquin** pour les 3 années de travail réalisées au collège Yves Coppens, sous le signe d'une très sincère collaboration avec l'association. Les **entrevues régulières** ont permis des échanges intéressants et constructifs. Il pourrait être bon d'**essayer simplement de choisir des créneaux horaires** plus tardifs en journée, afin de permettre à un plus grand nombre de membres de l'association d'y participer.